



# Commune de Bellevue

## République et Canton de Genève

Décembre 2014 – N° 28

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

### Mot de la Mairie



Chers Bellevistes,

En cette fin d'année 2014, plusieurs projets d'investissement sont en cours ou se terminent. Comme vous pourrez le constater, la Commune est proactive dans le secteur des aménagements et constructions, comprenant plus précisément : le réaménagement de l'Esplanade Gitana, l'aménagement du chemin des Mollies, la réfection du chemin de la Radio et la création du nouveau chemin des Bisons sur le haut de la commune ainsi que la remise en état d'une grande partie du chemin de la Glaise, suite à une pétition des habitants du quartier. Les travaux concernant le chemin de la Mojonne et ceux de la Printanière viennent de démarrer par le remplacement du collecteur. Des travaux d'aménagement de la route de Valavran vont être entrepris le 12 janvier pour une durée de 8 mois environ, ce qui va notablement impacter la mobilité dans le secteur, mais il s'agit d'une mesure indispensable.

Dans la séance du Conseil municipal du 11 novembre, sur proposition de l'Exécutif, il a été décidé à l'unanimité de baisser en 2015, pour la deuxième fois depuis 2007, le centime additionnel, passant de 42 à 41. Un signe très positif pour nous tous, confirmé par la baisse de la dette financière communale que nous avons pu opérer. Elle se montait à 20 millions en 2007 et sera de 8 millions au début 2015, soit une diminution de 60% ! Nos finances sont encore et toujours gérées avec une très grande rigueur.

Enfin, je termine ces lignes en mettant en évidence cette année à venir, qui sera extrêmement importante, puisque les élections communales détermineront le renouvellement des membres du Conseil municipal et du Conseil administratif. Je prends personnellement beaucoup de plaisir dans le mandat qui m'a été confié, à savoir la gestion d'une si belle commune, qui se porte si bien financièrement et pour laquelle tant de projets sont encore à réaliser.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle fin d'année avec la santé, la bonne humeur ainsi que de joyeuses Fêtes. Bien à vous.

Daniel Fabbi,  
Conseiller administratif





**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2014**

**Le Conseil municipal**

- A décidé, après présentation, de renvoyer le projet de budget 2015 en commission des Finances pour examen,
- A élu le Président et le Vice-président des locaux de vote pour l'année 2015, ainsi que leurs remplaçants :

Président M. Dominique ANKLIN (BDA)  
 Suppléante Mme Mylène SCHOPFER-SANDOZ (PLR)  
 Vice-président M. Marc-André BASCHY (PLR)  
 Suppléante Mme Valérie CARRILLO-GRAF (PLR)

- A reconduit M. Dominique ANKLIN (BDA) et M. Jean-Daniel VIRET (PLR) respectivement aux postes de Président et de Vice-président du comité de pilotage du développement durable pour l'année 2014-2015,
- A décidé, sur proposition du comité de pilotage du développement durable, d'évaluer en 2015, à l'aide de Boussole 21, l'organisation d'une fête villageoise autour du développement durable pour 2016,
- A décidé à l'unanimité d'adopter la résolution relative au plan directeur des chemins pour piétons et le schéma directeur du réseau cyclable de la commune de Bellevue,
- A décidé à la majorité de renvoyer en commission Manifestations, Culture et Sports, la résolution de Mmes Sonia GATTI et Isabel GARCIA-GILL (PDC) : « Pour un marché de proximité sur la commune de Bellevue »,
- A accepté la proposition du Conseil administratif de dénommer officiellement l'Esplanade Gitana comme telle auprès du cadastre,
- A traité onze dossiers de naturalisation.

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 NOVEMBRE 2014**

**Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les délibérations suivantes :**

- Allocation des indemnités 2015 aux Maires, Conseillers administratifs et Conseillers municipaux,
- Versement d'une partie du Fonds de fin de mandat à un Conseiller administratif,
- Approbation du budget de fonctionnement annuel 2015, du taux des centimes additionnels, ainsi que de l'autorisation d'emprunter,

- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 1'188'000.—(TTC) destiné à l'entretien du réseau routier communal 2015-2019,
- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 120'000.—(TTC) pour la réfection du chemin piétonnier de la Glaise, tronçon Mastellettes-escalier de la route des Romelles.

**Il décide à la majorité d'accepter les délibérations suivantes :**

- Détermination du montant minimum de la taxe professionnelle communale 2015,
- Création d'une servitude de passage à pied et à véhicule, sur la parcelle n°1924, sise ruelle de l'Épuisoir, de la commune de Bellevue au profit des époux Torriani Marco et Geneviève.

**Et il renvoie en commission les résolutions suivantes :**

- « Pour la poursuite d'une gestion responsable et prudente des finances publiques communales ». (BDA)
- « Dynamisons notre politique de soutien à la petite enfance en la diversifiant ». (BDA)

Deux dossiers de naturalisations ont été traités.

**SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2015**

Les dates des séances du Conseil municipal ont été déterminées pour le 1er semestre 2015. Il s'agit des mardis :

3 février	20h30	Séance ordinaire
10 mars	20h30	Séance ordinaire
21 avril	20h30	Présentation des comptes
12 mai	20h30	Approbation des comptes
2 juin	20h30	Validation des nouveaux élus
23 juin	20h30	Réserve



## CONSEIL MUNICIPAL - DÉMISSION

Le Conseil municipal a pris acte de la démission de M. Bernard FOGARASI pour le 30 septembre 2014.

Ayant repris en novembre 2009 une place laissée vacante au sein du Conseil municipal, M. FOGARASI a notamment occupé la fonction de Président de la commission Feu, Protection Civile et Sécurité depuis 2011. Le Conseil municipal ainsi que la Mairie lui souhaitent une bonne continuation dans ses diverses activités.



La personne à qui la place de Conseiller revenait sur la liste radicale des élections 2011 était M. Jean-Claude LEEMANN qui a décliné la proposition. De plus amples informations vous seront transmises dans le prochain journal communal sur le successeur à ce siège.

## ÉLECTIONS COMMUNALES 2015

### Dimanche 19 avril 2015

Election des Conseillers municipaux et 1er tour de l'élection des Exécutifs communaux

### Dimanche 10 mai 2015

2<sup>e</sup> tour de l'élection des Exécutifs communaux

A l'instar des dernières élections du Grand Conseil et du Conseil d'Etat, un candidat au Législatif (Conseil municipal) peut également être candidat à l'Exécutif (Conseil administratif). Si le candidat est élu aux deux fonctions il doit faire un choix.

Le délai pour le dépôt des listes de candidatures pour l'élection des Conseils municipaux et le premier tour de l'élection des Exécutifs communaux, est fixé au lundi 2 février 2015 avant midi, et pour le second tour de l'élection des Exécutifs communaux, au mardi 21 avril 2015 avant midi.

Enfin, possibilité sera offerte aux électeurs de se prononcer par voie électronique pour choisir les représentants communaux pour les cinq prochaines années. Les détails vous seront transmis par courrier.

Pour toute information complémentaire :  
Mme Anja Wyden Guelpa, chancelière d'Etat,  
022 327 95 09.



## RÈGLEMENTS COMMUNAUX

Saviez-vous qu'il existe 14 règlements communaux spécifiques à Bellevue en plus des règlements et statuts intercommunaux (au nombre de 9)?

Certains sont de la compétence du Conseil municipal, d'autres du Conseil administratif.

Depuis 2 ans, 10 règlements et statuts ont fait l'objet d'une révision, minime pour certains et en profondeur pour d'autres.

Le règlement du Conseil municipal a été adapté selon une volonté datant du début de la Législature. Une commission ad'hoc a été mise en place et il en a résulté un règlement plus conforme aux pratiques actuelles (notamment informatiques). Le précédent règlement datait de 1997 et avait été rapidement modifié en 2011 pour se conformer au passage de petite à moyenne commune (plus de 3'000 habitants).

Le règlement du Conseil administratif est, quant à lui, loin d'être une généralité. Rares sont les communes à en être pourvues. Il s'agit, là aussi, d'avoir une sorte de fil rouge particulièrement utile lors des changements de Législature.

Retrouvez les règlements de la Commune de Bellevue sur [www.mairie-bellevue.ch](http://www.mairie-bellevue.ch) sous rubrique Administration > Publications.

## NOUVELLE APPRENTIE

La commune de Bellevue aime soutenir la formation des jeunes bellevistes et a décidé d'engager une nouvelle apprentie, Mlle Leunora RAHIMI, au sein de l'administration communale. Mlle RAHIMI a débuté son apprentissage en septembre 2014 et son cursus sera suivi par sa formatrice en entreprise, Mme Nawel DJILANI.



« Je m'appelle Leunora RAHIMI, j'ai 17 ans, suis originaire du Kosovo et fais partie d'une famille de quatre enfants. J'aime sortir en famille et faire une petite partie de football de temps à autre. J'étais à plein temps à l'école André-Chavanne, en filière CFC, mais après deux années d'études j'ai souhaité accéder au diplôme visé de manière moins théorique et me suis donc dirigée vers la formation commerciale en entreprise. J'ai envoyé plusieurs candidatures dans diverses entreprises. J'ai obtenu deux entretiens d'embauche et un stage de trois jours à la Mairie qui s'est bien passé. Durant ces trois jours de stage j'ai appris beaucoup de choses sur la commune et cela m'a plu. A la fin de mon stage j'ai eu un entretien lors duquel j'ai appris que j'étais engagée. »

La Mairie souhaite la bienvenue à sa nouvelle apprentie.



## DÉNOMINATION DES CHEMINS

Le Conseil municipal et le Conseil administratif ont accepté les propositions suivantes qui seront officiellement validées par la commission cantonale de nomenclature.

Les chemins des Verdiers et de la Passerelle n'ont pas été retenus par ladite commission.

### Chemin du Verdiouz



Nous proposons de nommer ce chemin selon l'indication du livre « Mémoire des lieux » de M. Georges Bouvier, le chemin du Verdiouz. Ce nom de Verdiouz figure sur le plan de Valavran de 1594, celui de Verdier sur celui de 1720. Sur ce chemin, situé au sud des «Bois de Valavran», nous trouvons un banc, depuis lequel nous pouvons observer le Mont-Blanc et le Salève (quand la météo le permet). Le parcours Vita passe également par là.

### Chemin des Bois-des-Pins



La carte de Siegfried 2<sup>e</sup> édition, 1898-1915, illustre le Bois-des-Pins à proximité de notre futur chemin.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Isaac Vernet, alors propriétaire, a dit : «Le domaine du Vengeron n'a que des vignes rouges, peu de prés mais un bois assez grand et fort agréable, pièce rare aux environs de Genève.» Ce bois, qui avait une superficie de 16 hectares, présente aujourd'hui de beaux exemplaires de pins sylvestres. Le grand chercheur forestier du XVIII<sup>e</sup> siècle

Georges Louis Leclerc, Comte de Buffon, fit venir de Genève des graines de cette essence pour l'introduire en Bourgogne. Rappelons également qu'à proximité de cette promenade se trouve l'ancien Ermitage du philosophe Voltaire.

En 1830, on vit encore des loups dans ce bois. Suite aux travaux de la N1 entre Genève et Lausanne, le bois est devenu une lisière.

Nous souhaitons perpétuer la mémoire de ces fiers pins qui composaient ce bois en donnant à ce chemin le nom de Chemin des Bois-des-Pins.

### Esplanade Gitana



Suite à l'inauguration du hangar du sauvetage et des pavillons fin août 2014, la commune souhaite perpétuer le nom de l'Esplanade Gitana. La Baronne Julie de Rothschild fit construire un hangar et un port pour son petit vapeur le « Gitana ». Ce dernier atteignait une vitesse de 27 nœuds, ce qui constituait à l'époque un record pour ce type de bateau. Le record ayant été battu par des navires militaires français, elle commanda en 1898 un nouveau bateau «Gitana II». Celui-ci atteignit les 31 nœuds et il mesurait 37 mètres de long. Au cours des années, le port Gitana et son hangar devinrent de somptueux lieux de réception pour les diverses têtes couronnées.

Aujourd'hui, cette esplanade offre une vue panoramique sur le lac et sur les montagnes qui invite à la détente. Une zone solarium ainsi qu'une buvette y ont été aménagées.

## QUELS SONT LES TRAVAUX PRÉVUS OU EN COURS SUR NOTRE COMMUNE :



### Aux chemins de la Radio et des Bisons:

Les travaux sur le chemin des Bisons sont terminés, permettant ainsi aux promeneurs de relier la route de Collex et le carrefour Colovrex/Valavran. Ce sentier est long de 1'400 m et est également équipé de bancs.



**Sur le chemin de la Glaise :**

Comme vu dans « Votre Mairie vous informe » de juin 2014, le chemin n'était pas praticable pendant les périodes de pluies. La Direction Générale de la Nature et du Paysage (DGNP) nous a autorisés à procéder à la réfection de la surface selon les conditions suivantes :

- Pose d'enrobé de couleur miel entre la route des Romelles et l'avenue De-Senarclens.
- Pose d'une surface en gravier entre l'avenue De-Senarclens et le chemin des Mastelletes.

Nous avons également amélioré les exutoires des fossés et les drainages du chemin et avons posé une clôture après le mur anti-bruit et le talus ; ce secteur pouvant présenter un danger réel pour nos jeunes enfants. Le parcours sera également équipé de bancs et de poubelles.



Lors des fouilles, nous avons trouvé une pierre de taille qui a été transformée en banc.



**Au chemin des Mollies:**

Les 13 et 14 novembre, ce chemin a été fermé à la circulation entre 9h00 et 16h00 pour permettre la pose de l'enrobé ; les travaux de nuit nous ayant été refusés. La Mairie remercie les riverains de leur compréhension. La plantation des arbres suivra.



**Que se passe-t-il sur la route de Valavran et au chemin de la Mojonne ?**

Les travaux de collecteurs ont débuté sur le chemin de la Mojonne dont la fermeture a été nécessaire pour réaliser les fouilles. Le passage des piétons est également fermé par souci de sécurité.

**Dès le 12 janvier 2015, la route de Valavran, entre le chemin de la Mojonne et la route de Collex sera fermée à la circulation pour une durée de 4 mois.**

Une fiche de chantier sera distribuée à la population prochainement. Des déviations de circulation seront mises en place et le parcours de la ligne de bus V sera également modifié. Ces mesures ont été prises afin d'assurer la sécurité des ouvriers et la qualité des travaux.

Au cours de ces travaux : les conduites de gaz et d'eau seront changées, un nouvel éclairage LED sera mis en place côté lac, l'éclairage des traversées piétonnes sera amélioré, et finalement les aménagements deux-roues et l'élargissement du trottoir seront entrepris ce printemps. Le cheminement des collecteurs au chemin de la Mojonne sera également effectué dans le cadre de ces travaux.

Nous vous recommandons de circuler avec la plus grande prudence et de vous conformer à la signalisation mise en place. Bien entendu, les accès aux propriétés riveraines seront maintenus durant toute la durée des travaux.

**TRAVAUX ORPC**

Lors du cours de répétition 2014, les soldats de l'Organisation Régionale de Protection Civile (ORPC) de Valavran, sont venus pour démolir les barrières en béton de la passerelle se trouvant sur le sentier Sans-Souci. Ces barrières n'étant plus aux normes de sécurité, la structure a été recouverte de lattes en bois pour lui redonner un aspect plus forestier.

Nos miliciens ont également réfectionné la passerelle en bois qui se trouve à proximité de la chapelle Sainte-Rita, celle-ci étant devenue glissante et instable.





**ATTENTION AU SUMAC DE VIRGINIE OU VINAIGRIER (RHUS TYPHINA)**



Le sumac de Virginie, aussi appelé sumac vinaigrier ou sumac à queues de renard, est un arbre à feuilles caduques atteignant 4-10 m de haut. Le terme vinaigrier vient du fait que les fruits du *Rhus typhina* sont acides et parfois utilisés pour fabriquer une sorte de limonade rose.

Cette espèce a été introduite sur le vieux continent dès le XVIII<sup>e</sup> siècle pour ses qualités décoratives, sa rusticité et sa croissance rapide, **et pourtant elle appartient à la liste noire des néophytes**. Actuellement, cet arbre est interdit à la vente. A Genève, on le trouve dans toutes les localités. Le sumac doit son succès à la coloration de son feuillage à l'automne.

La propagation de cette espèce, par ses racines et par ses graines lui permet de se répandre efficacement en formant des fourrés denses qui menacent nos espèces indigènes. Toutes les parties de la plante, mais plus particulièrement le latex, sont légèrement toxiques et peuvent entraîner des problèmes gastriques en cas d'absorption. Le latex peut également provoquer des inflammations ou irritations de la peau et des yeux.

La technique de lutte recommandée consiste à couper les fleurs fanées avant la formation des fruits. Les déchets sont à amener à l'incinération avec les déchets ménagers.

**VOL DE BANCS**

Suite au vol des bancs survenu dans le parc des Aiglettes, en-dessus du parking de la mairie (voir éditorial du journal communal de septembre 2014), des bancs en granit ont été



commandés et installés. Les mêmes modèles ont été installés sur le haut de la commune et notamment sur le chemin des Bisons et de la Radio.

**QUALITÉ DE L'EAU POTABLE À BELLEVUE**

En date du 13 octobre 2014, la Mairie a reçu le rapport d'analyse annuel de l'eau de de Bellevue effectué par le service de la consommation et des affaires vétérinaires du canton.

Vous trouverez ci-après le tableau des résultats sachant, en conclusion, que notre eau présente les caractéristiques physicochimiques typiques d'une eau de boisson et que l'échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.

Paramètres	Résultats
Sodium	10.3 mg/L
Ammonium	<0.02 mg/L
Potassium	1.62 mg/L
Magnésium	5.59 mg/L
Calcium	48.5 mg/L
Fluorure	<0.100 mg/L
Chlorure	10.4 mg/L
Nitrite	<0.02 mg/L
Bromure	<0.10 mg/L
Nitrate	2.63 mg/L
Phosphate	<0.200 mg/L
Sulfate	46.1 mg/L
Conductivité électrique	291 µS
pH	8.2 sans unité
Alcalinité	9.6 °F
Dureté totale	14.2 °F
Oxydabilité	1.5 mg KMnO4/L
Silicates	0.8 mg/L
Fer	<0.10 mg/L



## TRI DES DÉCHETS

Suite au constat récurrent de la mauvaise qualité du tri des déchets sur le territoire de la commune et dans le quartier de la Roselière en particulier, la Mairie mettra en place plusieurs mesures pour 2015.

La première sera la publication d'une brochure explicative détaillée au sujet du recyclage qui sera distribuée prochainement en tous-ménages aux Bellevistes. Vous pourrez vous reporter à celle-ci pour savoir exactement quoi trier, comment trier et où trier, ainsi que vous référer au calendrier détachable, de levées des déchets.

Comme nouveautés notables qui paraîtront dans cette brochure, signalons la mise en place d'un container PET au chemin de la Roselière depuis la fin du mois d'octobre, la nouvelle déchetterie enterrée du chemin des Mollies, opérationnelle dès le mois de décembre et l'ajout de 2 ramassages d'encombrants supplémentaires pour 2015.

Deuxièmement, la révision du règlement des déchets de la commune sera validée par le Conseil administratif. Ainsi, les avertissements et amendes seront plus systématiquement remis aux contrevenants.

Finalement, plusieurs autres emplacements communaux seront étudiés pour la création de déchetteries enterrées additionnelles.

N'oubliez pas la disponibilité de la déchetterie cantonale, l'ESREC des Chânets, qui se trouve sur notre territoire et dans laquelle énormément de déchets sont récupérés.

Pour toute question, le service technique communal se tient à votre disposition à l'adresse : [technique@mairie-bellevue.ch](mailto:technique@mairie-bellevue.ch).

Pour un tri de qualité, voici déjà quelques indications concernant le verre et le PET :



### LE VERRE

#### TRIER POUR RECYCLER :

- Les bouteilles de boissons
- Les bocaux (sans les fermetures/ couvercles)
- Les flacons

#### À EXCLURE :

- Les vitres et les miroirs
- La porcelaine et la céramique
- Les ampoules à incandescences, les néons
- Les verres de table
- La vaisselle cassée



### LE PET

#### TRIER POUR RECYCLER :

- Uniquement les bouteilles de boisson PET (polytéréphtalate d'éthylène)

#### À EXCLURE :

- Les bouteilles de shampoing
- Les bouteilles d'huile, de vinaigre
- Les barquettes de fruits, de légumes
- Les bouteilles en PE/PVC (reprises dans certains commerces)

Lorsque les containers verre et PET mis à votre disposition sont pleins, merci d'amener le surplus à l'ESREC des Chânets.  
**Ne mélangez pas le PET et le verre.**



## BOÎTES D'ÉCHANGE ENTRE VOISINS

### NE JETEZ PLUS... DONNEZ!

« Boîtes d'échange entre voisins » est un projet explorant les échanges entre voisins. Art urbain et création de situation, les boîtes sont un lien social et culturel entre habitants d'un quartier.

Avec la mise à disposition de trois boîtes pour ses habitants, la commune de Bellevue relaye ce projet porté par l'Association Tako, propagande culturelle (dirigée par Dan Archer) afin de créer des événements participatifs et des situations en milieu urbain qui encouragent la population à devenir actrice de sa cohésion sociale, font vivre des expériences positives qui amènent rencontres, échanges et partages.

### Où se trouvent les boîtes bellevistes ?



#### Une boîte pour quoi ?

Pour donner une seconde vie à un objet en bon état que vous n'utilisez plus... donnez-le au lieu de le jeter !

#### Comment est-ce que ça fonctionne ?

Chacun est libre de donner et chacun est libre de se servir. Livres, CD, DVD, jeux, jouets... ou autres.

#### Une photo ?

Vous pouvez poster des photos de contenus sympathiques ou insolites trouvés dans la caissette sur [www.tako.ch/box](http://www.tako.ch/box).

#### Une petite action durable et locale

Cette boîte est l'affaire de tous. N'hésitez pas à la libérer des déchets ou des affaires qui restent trop longtemps pour offrir de la place aux suivants.



## 14<sup>E</sup> ÉDITION DU CONCOURS GENEVOIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les inscriptions pour l'édition 2015 sont ouvertes!  
Délai au **31 janvier 2015**

Vous avez un projet ou réalisé une action exemplaire en matière de développement durable?  
Vous êtes une entreprise, personne, entité ou groupement issu des secteurs privé, associatif, public ou parapublic?

### Participez au Concours genevois du développement durable !

Le concours comporte trois catégories :

- **La Bourse** contribue à la concrétisation d'un projet issu des milieux privés ou associatifs. Elle est dotée d'un montant maximum de CHF 30'000.-.

- **Le Prix** récompense une réalisation mise en œuvre par des acteurs des milieux privés ou associatifs. Il est doté d'un montant maximum de CHF 10'000.-.

- **La Distinction** (sans dotation financière) met à l'honneur une réalisation issue du domaine public ou parapublic.

Les formulaires et conditions d'inscription, ainsi que de nombreuses informations sur les éditions précédentes, se trouvent à l'adresse : [www.ge.ch/concours-dd](http://www.ge.ch/concours-dd).

### Pour tout complément d'information :

M. Jean-Pierre Tombola, service cantonal du développement durable, PRE

☎ 022 388 19 42, fax +41 (0)22 388 19 49, e-mail : [jean-pierre.tombola@etat.ge.ch](mailto:jean-pierre.tombola@etat.ge.ch)



Commune de Bellevue  
République et Canton de Genève

## Inscrivez-vous dès à présent aux ateliers animés autour du développement durable

En 2015, la Commune de Bellevue organise 5 ateliers pour découvrir, approfondir, jouer, expérimenter, échanger et partager autour du développement durable. Des multitudes d'idées à emporter et mettre en pratique chez soi, en famille, au jardin, sur la route et en vacances.

Les ateliers se déclinent autour des thèmes suivants:

### Se nourrir en préservant l'environnement

mercredi 4 février 2015

### Jardins et balcons en accord avec la nature

jeudi 26 mars 2015

### Pollution et protection de l'air à la maison et à l'extérieur

mercredi 10 juin 2015

### Consommer en tenant compte de l'environnement

mercredi 7 octobre 2015

### Grands enjeux climatiques: comment participer à la lutte contre le réchauffement global

mercredi 18 novembre 2015



De 18h30 à 20h30, suivi d'un apéritif  
Salle des commissions au 2, Parc des Aiglettes

Soirées gratuites, ouvertes à tous les habitants de la commune.

Inscription obligatoire au plus tard 5 jours avant chaque atelier,  
par email [technique@mairie-bellevue.ch](mailto:technique@mairie-bellevue.ch) ou  
par téléphone au 022 959 88 23

Animation: ecoLive, sur mandat de la mairie



## LOCAL DES JEUNES DE LA VIGNE BLANCHE

Géré par la FASE



La date est arrêtée ! Le projet EasyJet aura lieu le week-end du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin. Pour ce voyage, le personnel encadrant de la FASE sera composé de deux adultes, un assistant socio-éducatif ainsi que d'une animatrice et travailleuse sociale hors murs, référente sur les communes de Bellevue et Genthod. Douze jeunes, des habitués du local de la Vigne Blanche, seront de la partie et s'envoleront vers Barcelone, Londres ou Berlin ! La destination reste le seul point d'interrogation (jusqu'à Noël, où la décision sera prise ainsi que les réservations faites) et dépendra principalement de l'envie et de la motivation des jeunes, mais un peu de l'argent également. Sur ce point, nous travaillons avec ardeur. Pour cela nous sommes épaulés par les Communes de Bellevue et Genthod qui donnent à la jeunesse différents coups de pouce allant de l'octroi de stands lors de fêtes communales, à des petits jobs ne nécessitant pas de qualification particulière. Rappelons que nous encadrons les jeunes lors de ces petits emplois, en nous portant garants du bon déroulement du travail tout en en profitant pour inculquer à ces derniers la bonne façon d'exécuter les tâches octroyées.

Par ailleurs, toujours avec les jeunes, nous recherchons différentes opportunités de gagner de l'argent. Jusqu'ici, plusieurs entités ont répondu présentes à l'appel au soutien, notamment la Migros de Versoix qui permettra aux jeunes d'organiser une **vente de pâtisseries** devant ses portes le **samedi 21 février 2015**. Nous saisissons l'occasion de cet article pour vous inviter à venir soutenir le projet Easyjet en échange de quelques friandises faites maison ! Dans la même veine, nous serons à Balexert le **samedi 4 avril** et présents en 2015 à la salle du Pommier lors d'un match des Lions de Genève au Grand-Saconnex. Si jamais vos pas passaient par là...

D'autres projets de ventes de pâtisseries pour lesquels nous attendons des réponses sont en cours. Mais nous ne nous bornons pas à mettre au fourneau les mamans volontaires pour récolter de l'argent ! Nous vendons également des objets, que notre réseau amical accepte de nous céder. D'ailleurs nous avons déjà quelques perles qui devraient partir facilement, dont un snowboard ayant appartenu à un professionnel et plus simple, mais tout aussi attrayant, un iPhone 5 ! Si nous continuons comme ça, c'est de New-York que nous vous enverrons de bons baisers !

Nous vous rappelons que les horaires d'ouverture du local de la Vigne Blanche sont :

**les mercredis de 16h00 à 20h00 et**

**les vendredis de 18h00 à 22h00.**

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Mme Fatma Foudhaily TSHM, référente sur les communes de Bellevue et Genthod au 079 201 19 68.

## Le Collège des Colombières a 40 ans !

Pour fêter cet évènement, venez passer  
la soirée du **vendredi 24 avril 2015**  
en notre compagnie !

**Animations, expos, stands, concerts,  
disco "années 80" seront au programme !**

**Réservez la date et faites passer le mot !**



**Si vous souhaitez participer aux animations  
(scène ouverte), envoyez votre proposition  
à l'adresse E-mail suivante:**

**[colombieres40@gmail.com](mailto:colombieres40@gmail.com)**

**Retrouvez-nous également sur**

**[www.colombieres.ch](http://www.colombieres.ch)**

**ou sur la page Facebook**

**"Les Colombières ont 40 ans!"**

### **L'ÉCOLE DE BELLEVUE FÊTE NOËL**

Les écoliers de la division élémentaire présenteront leur spectacle de Noël le

**jeudi 18 décembre 2014, à 19h00,  
dans la salle communale.**

Le Père Noël sera au rendez-vous et partagera un moment avec les enfants.

Nous terminerons cette soirée autour d'un goûter de Noël et d'un bon vin chaud.

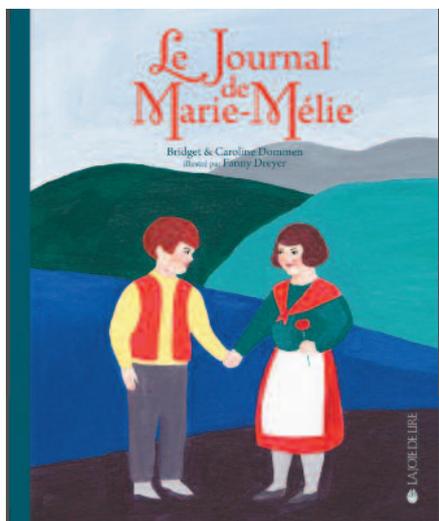
Afin de faciliter l'accès, un parking provisoire sera mis à votre disposition sur le terrain de basket de l'école.



## BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

La bibliothèque s'est adaptée aux nouveaux horaires scolaires, notamment du mercredi matin et vous accueille dorénavant tous les lundis, mardis, jeudis: 16h00 - 18h00 et les mercredis: 10h15 - 12h15.

**Le second des quatre livres pour enfants écrits par Bridget Dommen et sa fille Caroline, toutes deux bellevistes est paru en fin d'été.**



### LE JOURNAL DE MARIE-MÉLIE Bridget et Caroline Dommen Fanny Dreyer

## LE JOURNAL DE MARIE-MÉLIE

Marie-Mélie est une petite fille qui vit au début du XIX<sup>e</sup> siècle à Genève. Bien que fille de femme de chambre, elle a reçu une instruction qui lui permet de tenir son journal où elle décrit les faits marquants de son époque : Genève, sous domination française après avoir été longtemps une petite république indépendante, traverse alors une période marquée par des heurts et des revendications indépendantistes. La chute de l'Empire napoléonien marque le retour à l'autonomie en 1813, avant que la cité protestante ne demande son rattachement à la Suisse, effectif en 1815.

Bien plus qu'une simple fresque historique, le journal de Marie-Mélie offre un aperçu de la vie quotidienne dans un territoire à cheval entre ville et campagne, voici deux cents ans. Une vie faite de travail, même lorsque l'on a 10 ans. Encore Marie-Mélie a-t-elle la chance de vivre auprès de sa mère chez les patrons de celle-ci, de riches bourgeois de la ville. Les peurs, les espoirs et les incompréhensions de ce personnage attachant viennent souligner la fragilité de la destinée des petites gens - et surtout des enfants - en des temps troublés.

### LES AUTEURS

Depuis des années, Bridget, calligraphe, et Caroline Dommen écrivent des histoires pour leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. S'intéressant à l'histoire de Genève, et constatant qu'il n'existe pas de livres présentant les personnalités historiques aux enfants, elles fondent en 2012 une association (Personnalités Présentées aux Petits), afin d'encourager les plus jeunes et leurs familles à découvrir la richesse de ceux qui ont fait Genève, la Suisse et l'Europe.

### L'ILLUSTRATRICE

Fanny Dreyer est née à Fribourg en Suisse Romande. Elle a notamment suivi des études au collège Saint-Michel de Fribourg où elle a passé son baccalauréat, option art visuel.

Durant ses études, elle est intervenue plusieurs fois en tant que stagiaire décoratrice sur des courts-métrages d'animation. Son envie d'illustration s'est confirmée à la fin de son parcours scolaire. Elle entre alors aux Beaux-arts de Bruxelles et passe son Master en juin 2011.

Elle travaille actuellement sur de nouveaux projets, aussi bien en illustration qu'en graphisme et en décoration. Elle revient régulièrement en Suisse où réside toute sa famille et parce que ses montagnes lui manquent...



Déjà paru :  
Mademoiselle de trop

Titres à paraître :  
Madame de Staël  
Michée Chauderon

CONTACT PRESSE  
Editions La Joie de lire  
Joanna Bouvard  
joanna@lajoiedelire.ch  
+41 (0)22 807 33 99



# Escalade

Le vendredi  
12 décembre 2014

Le Club des Bellevistes et la Mairie de Bellevue vous invitent  
à venir fêter l'Escalade à la salle communale



*Rendez-vous dans la nuit noire  
pour une marche aux flambeaux en  
musique, suivie de la traditionnelle soupe!*

**17h45** Rendez-vous sur le terrain de basket de l'école (pensez à vous déguiser chaudement)!  
Pendant la marche aux flambeaux les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

**18h** Départ du cortège aux flambeaux (voir parcours).

**18h30** Vin chaud offert par le Club des Bellevistes.

**19h** Soupe de l'Escalade, préparée dans un chaudron à l'ancienne et marmite en chocolat offertes.

PARCOURS

- Ecole
- ch. en Joubières
- ch. des Mastelettes
- ch. de la Chênaie
- Webster
- ch. en Joubières
- Ecole



Petite restauration et buvette  
Soirée en musique avec le DJ Amédéo  
Concours de déguisements!

Vente de pâtisseries organisée par une classe de l'école de Bellevue

*Nous vous attendons nombreux, et dans la bonne humeur, afin de célébrer  
la fête de l'Escalade dans une ambiance sympathique!*



**Commune de Bellevue**  
République et Canton de Genève



Gagne une marmite en chocolat pour toi tout seul! Dépose ce talon dans la boîte à la buvette pendant la soirée. Que représente le déguisement du Comité des Bellevistes pendant la fête de l'Escalade (réponse précise svp)?

## CONCOURS

Réponse \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Age \_\_\_\_\_



## BILAN 2014 DU CORPS INTERCOMMUNAL DES CONTRÔLEURS DU STATIONNEMENT

Il a été rapporté à la Mairie que la plupart d'entre vous, chers habitants, étiez ravis de la réorganisation des parkings sur le territoire de la commune de Bellevue. Bien entendu, la mise en place de zones bleues et de zones limitées à 4h implique un comportement rigoureux de la part des automobilistes, mais ces innovations vous permettent de trouver une place de parc à tout moment de la journée et quel que soit le quartier visité.



Les contrôleurs du stationnement continuent leur travail et notent une diminution des contrevenants depuis le mois d'avril 2013 et la mise en place de ces contrôles intercommunaux. Aujourd'hui, le nombre d'amendes d'ordre établies se stabilise.

Concernant les lieux où les amendes sont les plus récurrentes, il s'agit sans conteste des routes de Lausanne, des Romelles et du chemin de la Roselière. Ces trois emplacements représentent à eux seuls le 75% des contraventions émises.

Pour toute information complémentaire :

**Corps intercommunal de contrôleurs du stationnement**  
Secrétariat ouvert du lundi au jeudi de 10h à 12h et le vendredi de 10h à 14h.

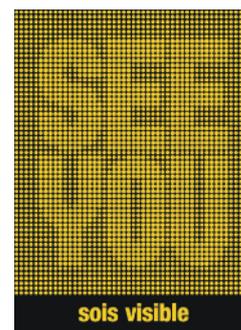
Chemin Edouard-Sarasin 47  
1218 Le Grand-Saconnex  
Tél 022 929 70 70

## CAMPAGNE DE SECURITE SOYEZ VISIBLE – SEE YOU

Le groupe de travail «Sécurité grâce à la visibilité» a mis en place, depuis le 13 novembre, la campagne

« **SEE YOU – sois visible** ».

Pour qui se déplace à pied ou à vélo de nuit, le risque est trois fois plus élevé d'être victime d'un accident! Si en plus il pleut, neige ou qu'une lumière vient d'en face, le risque d'accident est multiplié par dix.



### SEE YOU – Conseils

#### Aux piétons/piétonnes

- Portez des vêtements clairs et des matériaux réfléchissants. Ainsi vous êtes bien visibles sur 140 mètres environ.
- Lorsque vous traversez la chaussée, soyez visibles de tous les côtés et assurez-vous que les conducteurs de véhicules vous voient.

#### Aux cyclistes

- Avant de monter sur votre vélo, vérifiez toujours le bon fonctionnement de vos lumières avant et arrière (avec une lumière clignotante en plus).
- Equipez votre vélo de réflecteurs (blancs à l'avant, rouges à l'arrière, orange pour les pédales) prescrits par la loi. Les réflecteurs pour rayons ou les pneus réfléchissants assurent la visibilité latérale.
- Portez des vêtements clairs et des accessoires réfléchissants – gilet et bandes lumineuses, etc.
- Que ce soit à un feu rouge ou à un stop, vous ne devriez jamais vous trouver à côté d'une voiture ou d'un camion mais derrière.

#### Pour les conducteurs/conductrices de véhicules à moteur

- Adaptez votre conduite à la visibilité et à la météo.
- Gardez les vitres avant et arrière bien propres. La neige et la glace n'y ont pas leur place.
- Pour les déplacements en voiture ou à moto, allumez toujours les phares – de jour aussi.
- Faites contrôler régulièrement votre vue. Un rendez-vous chez l'opticien, cela peut sauver une vie.

#### Visibilité

Les conducteurs de voiture voient les piétons et cyclistes

- de 25 mètres env. lorsqu'ils portent des vêtements sombres
- de 40 mètres env. lorsqu'ils portent des vêtements clairs
- de 140 mètres env. avec des matériaux réfléchissants ou une lumière



Pour en savoir plus : [www.seeyou-info.ch](http://www.seeyou-info.ch).



## PASSEPORT / CARTE D'IDENTITÉ

Le service des passeports et de la nationalité, sis route de Chancy 88, 1213 Onex, fermera ses portes du mercredi 24 décembre 2014 au mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2015 inclus. Il rouvrira à partir du 2 janvier 2015 dès 7h30. Pour toute question, il est possible d'appeler le numéro gratuit mis en place par la Confédération : **0800 820 008**.

Nous vous rappelons que vous pouvez toujours venir à la réception de la Mairie faire vos demandes de cartes d'identité (les passeports doivent être demandés à l'office cantonal de la population).

Un passeport provisoire peut être émis **en cas d'urgence** :

- A. lorsqu'il n'est pas possible d'attendre l'établissement d'un document d'identité
- B. lorsqu'il n'est pas possible de présenter une pièce d'identité valable
- C. lorsqu'un document d'identité valable ne remplit pas les conditions du pays de destination

**Attention le passeport provisoire n'est pas reconnu par les Etats-Unis !**

L'établissement d'un passeport provisoire est de la compétence de la Police Sécurité Internationale de l'Aéroport international de Genève, qui se trouve au niveau des arrivées.

Heures d'ouverture pour les émissions des passeports provisoires : 7h à 19h

Heures d'ouverture pour les renseignements téléphonique: 8h à 18h au 022 427 58 30

## FERMETURE DE LA MAIRIE PENDANT LES FÊTES

A l'occasion des Fêtes de fin d'année nous vous informons que la Mairie fermera ses portes du mardi 23 décembre 2014, 16h30, au vendredi 2 janvier compris. Nous vous accueillerons à nouveau dès le lundi 5 janvier 2015 selon les horaires d'ouverture habituels.

## LOCATION DE CHAMBRE RÉSIDENCE DES MARETTES

### A Louer!

Chambre meublée dans une Résidence,  
Location réservée strictement aux étudiants  
Loyer Frs. 450.-- / mois + Frs. 20.—(internet)

Pour tous renseignements : Mme Nigro 022/819.11.21  
Agence immobilière Alain Bordier

## JOBS D'ÉTÉ

Comme chaque année, la commune engagera durant la période estivale 2014, une dizaine de jeunes gens pour travailler dans les services des espaces extérieurs, des bâtiments et de l'administration.

Dès le 5 janvier 2015, les personnes intéressées trouveront à la réception de la Mairie, ainsi que sur notre site Internet, les formulaires d'inscription à nous retourner **avant le 27 février** accompagnés d'un dossier complet.

## IL ÉTAIT UNE FOIS... À BELLEVUE...

Au bout du chemin du Colard, entre le Nant du Gobé, la piste d'aéroport et la frontière, se trouve l'ancienne poterie Knecht qui a fermé voilà plus de trente ans. L'activité y a pourtant été florissante 136 ans durant, tenue par la même famille. Le moulin est aujourd'hui encore quasiment dans l'état de sa construction d'origine bien que la roue à eau n'existe plus.

Cette poterie artisanale était la dernière en activité sur le canton et s'inscrivait dans une longue tradition ferney-sienne. De nombreux documents et notamment un reportage d'Alex Décotte en 2002 témoignent de cet âge d'or.

Une petite exposition temporaire sur la poterie Knecht (1846-1982) sera proposée de janvier à juin à la réception de la Mairie pendant ses heures d'ouverture.



Photo aimablement mise à disposition par la famille Knecht.



## AGENDA 2014-2015

Nous vous rappelons que la patinoire du centre sportif de la Vigne Blanche a ouvert ses portes pour l'hiver depuis le 22 novembre et ce, jusqu'au mois de février 2015 (selon météo).



Deux soirées disco sont prévues les samedis 13 décembre 2014 et 24 janvier 2015, dès 18h30.

### DECEMBRE 2014

**Le Calendrier de l'Avent** est organisé par le Club des Bellevistes tous les soirs de décembre.

**Judi 4 :** Fenêtre de l'Avent, local des espaces extérieurs, chemin du Planet 1

**Vendredi 12 :** Fête de l'Escalade, salle communale, 17h45

**Judi 18 :** Fête de Noël, école de Bellevue, 19h00

**Lundi 22 au vendredi 2 janvier 2015 :** Vacances scolaires

### JANVIER 2015

-

### FEVRIER 2015

**Mardi 3 :** Séance du Conseil municipal, 20h30

**Lundi 9 au vendredi 13 :** Vacances scolaires

**Judi 19 :** Levée des déchets encombrants

### MARS 2015

**Dimanche 8 :** Votation populaire

**Mardi 10 :** Séance du Conseil municipal, 20h30

**Samedi 14 :** Troc de printemps organisé par l'APEB

*Déjà les Fêtes se profilent pour céder leur place  
à une année nouvelle!*



*Votre Conseil administratif vous souhaite des instants de bonheur  
en famille ou entre amis, ainsi qu'une année 2015  
porteuse de lumière et de chaleur pour tous!*





## NUMÉROS D'URGENCE

Urgences médicales, ambulances :	144
Service du Feu :	118
Police :	117
Empoisonnements :	145
Genève-Médecins :	022 754 54 54
Médecins Urgences :	022 322 20 20
SOS Médecins :	022 748 49 50
Urgences de l'Hôpital de la Tour :	022 719 60 00 et 022 719 61 11
Vétérinaires de garde :	0900 83 83 43

## NUMÉROS PRATIQUES

Ramoneur officiel pour Bellevue : M. Jean-Pierre Bourqui	022 784 29 28
Transvoirie : (questions liées aux déchets)	022 306 15 15
GIAP :	079 909 51 34
Crèche :	022 758 06 36
Bibliothèque :	022 959 75 47
Ecole :	022 959 75 40

Pour les Associations communales qui souhaiteraient publier des informations, ou les personnes désirant suggérer un article, la diffusion du journal « Votre Mairie vous informe » a lieu en mars, juin, septembre et décembre avec **un délai de reddition des articles au 10 du mois précédent.**

## SITE INTERNET POUR LES BELLEVISTES

Le site [www.bellevue-beach.ch](http://www.bellevue-beach.ch) est à la disposition des bellevistes; vous pouvez y insérer des petites annonces gratuites, vous informer sur les manifestations à venir, vous renseigner sur les commerces et associations locales.

Toutes les informations que vous souhaitez insérer sont les bienvenues afin que ce site soit le plus consulté possible.

## Mairie Bellevue

Route de Lausanne 329  
CP 44 - 1293 Bellevue  
Tél. 022 959 88 20  
Fax 022 959 88 21  
[info@mairie-bellevue.ch](mailto:info@mairie-bellevue.ch)  
[technique@mairie-bellevue.ch](mailto:technique@mairie-bellevue.ch)  
[cm@mairie-bellevue.ch](mailto:cm@mairie-bellevue.ch)  
[www.mairie-bellevue.ch](http://www.mairie-bellevue.ch)

## Heures d'ouvertures de la réception

- Les lundis, mardis de 13h30 à 16h30
- Les mercredis de 9h00 à 13h00
- Les jeudis de 13h30 à 19h00
- Les vendredis: fermé

	Administration communale
	Sécurité
	Culture et loisirs
	Social et jeunesse
	Technique – Bâtiments – Services extérieurs
	Développement durable
	Informations pratiques

Retrouvez ce journal sur  
notre site internet sous  
"Publications".



Imprimé sur papier 100% écologique (fabriqué à 60% avec des fibres de vieux papier et à 40% de cellulose) répondant aux normes du Forest Stewardship Council (FSC mixed sources) assurant que les forêts sont gérées selon des principes de développement durable.



MIXTE  
Issu de sources  
responsables  
FSC® C103623